



SOPRAGGLO

ESCLES

4 Route de Fouilloy
60220 ESCLES ST PIERRE
Tél : 03 44 04 20 20 Fax : 03 44 04 51 49

Bon No : 001098625		1ere Gachée : 12:07 (1)		Date : 19/06/2026 012606189212		Zone : ZONE 02	
Quantité : 8.00 m3		Réf. commande(2) :		Chantier : POIX DE PI POIX DE PICARDIE		Véhicule : EJ 666 GF	
Client : EIFFAGE CC EIFFAGE CONST F		rue du capitaine fay		80290 POIX DE PICARDIE		Chauffeur : AURELIEN	
BU01426 TSA 97814						Transport : AURELIEN	
2QT CHEM D'ARMANCOURT						CONSEILS DE SECURITE:	
60201 COMPIEGNE CEDEX						XI:irritant en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures	
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale	
13:00				ATTENTE 00:00		Quantite Origine : 8.00 m3 Quantite Restante : 0.00 m3 Livree Reelle : 8.00	
Code Formule		Désignation(6)(8)		Certification		Classe d'exposition(3)	
8500S4		BPS NF EN 206 A2/CN				XF1, XC3, XC4, XD1 (0.40 %	
Ciment(type et classe)		Additions(type)		Dosage(C+Ka)(5)		Résistance caractéristique(4)	
CEM II/A-S 52,5 N CE CP2				385		C 35/45	
Appellation commerciale : BPS C35/45 XF1(F) D12 S4 II		Carac. complementaire :		TEMPERATURE : 29°C			
Propriétés spécifiées :							
SERVICES		ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE			
S4		SPHRE 3000 0.8 %		Nom:		Signature du client:	
Ajout d'ingrédients sur chantier(9):		Signature:					
Type et quantité:							
Demandeur:							

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cubes.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non